

CONDITIONS GÉNÉRALES

DE L'ENTREPRISE « SWISS FUN KART »

1. Champ d'application

Ces Conditions Générales de vente et de services («Conditions Générales» ou «CG») sont applicables à l'ensemble des activités fournies par la raison individuelle « Swiss Fun Kart - Philippe Gloor » (ci-après « l'Entreprise »), Entreprise sise à la Rue de l'Industrie 26, 1373 Chavornay, Canton de Vaud, Suisse.

L'Entreprise « Swiss Fun Kart » propose des kartings à la location et à la vente. Elle fournit également tous types d'assistance dans ce domaine, aussi bien dans le domaine mécanique, que dans l'aide à la conduite ou en matière de surveillance. Elle vend également toutes pièces détachées, équipements et accessoires nécessaires à la bonne pratique du karting.

Ces Conditions Générales s'appliquent à toutes ventes et services réalisées par l'Entreprise, que ce soit à travers le site internet de l'Entreprise (www.swissfunkart.ch), à travers des revendeurs, à travers des ventes réalisées par téléphone, par email, par déclaration orale ou par toutes autres manifestations de volonté.

En accédant au site internet de l'Entreprise et en l'utilisant, notamment en achetant les produits de l'Entreprise, le client reconnaît être lié par les présentes Conditions Générales, qu'il déclare avoir lues et comprises.

L'Entreprise se réserve le droit, à son entière discrétion, de modifier ces Conditions Générales en tout temps. Il appartient au client de les consulter régulièrement afin de se tenir informé de toute modification. Les Conditions applicables au moment de la conclusion du contrat par le client s'appliquent, à moins que le client ait expressément accepté par écrit d'autres dispositions.

2. Conclusion du contrat

La conclusion du contrat intervient suite à la confirmation par l'Entreprise de la commande conclue avec le client à propos de l'achat de des produits et / ou des prestations de l'Entreprise.

Le contrat est dans tous les cas conclu dès que le client accepte les services proposés par l'Entreprise et/ou lorsqu'il commande des produits sur le site internet de l'Entreprise ou encore lorsqu'il achète directement ses produits.

3. Prix

Sauf accord contraire, tous les prix sont mentionnés en francs suisses (CHF). L'Entreprise se réserve le droit d'indiquer les prix dans d'autres devises en fonction des pays dans lesquels ses produits seront vendus.

Les prix proposés ne comprennent pas les montants supplémentaires relatifs à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), lorsque cette dernière s'applique. Le taux de TVA applicable est déterminé en fonction du pays concerné.

Les prix ne comprennent pas les frais de port et d'emballage ni les éventuelles taxes supplémentaires qui trouveraient application.

L'Entreprise se réserve le droit de modifier en tout temps ses prix. Les prix indiqués sur le site internet de l'Entreprise ainsi que ceux indiqués sur sa liste des prix s'appliquent au moment de la conclusion du contrat.

4. Paiement

4.1 En Général

L'Entreprise offre au client les modalités de paiement suivantes: Facture, Carte de crédit, PayPal, Prépaiement, Paiement par acomptes.

L'Entreprise se réserve le droit de renoncer à effectuer une livraison ou une prestation en cas de non-paiement ou en cas de retard de paiement.

Si l'Entreprise propose des produits à la vente, à la location ou pour tout autre utilisation à travers une plateforme internet, elle se réserve alors le droit d'exiger que le paiement s'effectue par voie électronique dans le cadre du processus de commande (Carte de crédit, Paypal ou d'autres systèmes de paiement).

Il n'est pas possible pour le client de compenser une éventuelle prétention sur le montant de la facture qu'il doit payer à l'Entreprise.

4.2 Prestation de services

En ce qui concerne les prestations de services (par ex : location, réservation), un acompte représentant 50% du prix de la prestation sera exigé au client au moment de la commande.

Le solde devra être réglé avant que la prestation soit fournie, soit au plus tard le jour auquel la prestation doit avoir lieu. En cas de non-paiement du solde, l'acompte versé est encaissé par l'Entreprise et ne sera pas remboursé au client. L'article 8 (ci-dessous) concernant l'annulation de la commande demeure réservé.

4.3 Vente

Généralement, le prix de vente des produits devra être entièrement payé par le client dès la conclusion du contrat. L'Entreprise enverra les produits commandés dès que le prix de vente sera payé. Dans certains cas, l'Entreprise pourra, à son entière discrétion, émettre une facture au client et lui envoyer les produits commandés avant que le prix de vente n'ait été payé.

Dans ce cas, le client s'engage à payer la facture dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date d'émission de la facture.

Si la facture n'est pas réglée dans le délai susmentionné, le client sera interpellé. Le client tombera automatiquement en demeure s'il ne paie toujours pas la facture dans le délai supplémentaire qui lui aura alors été fixé. Dès la mise en demeure, le client s'engage à payer des intérêts moratoires à hauteur de 5% (cinq pour cent).

5. Âge minimum

En acceptant ces Conditions Générales, le client confirme qu'il remplit la limite d'âge exigée par l'Entreprise en relation avec les produits et les prestations qu'elle propose.

De manière générale, l'Entreprise ne fournit pas de services et ne vend pas de produits aux personnes de moins de 18 ans. L'Entreprise se réserve le droit, à son entière discrétion, de contracter avec des mineurs en fonction des circonstances.

6. Obligations de l'Entreprise

6.1. Vente / Date de livraison

En cas de vente, la livraison sera effectuée dans les 30 (trente) jours ouvrables suivant la commande si elle doit s'effectuer en Suisse. Des délais plus longs peuvent être appliqués en cas de vente internationale.

Si une livraison en temps utile n'est pas possible, le client sera informé de la nouvelle date de livraison ou de la disponibilité du produit dans les 5 (cinq) jours ouvrables suivant la commande. L'Entreprise s'efforcera de lui proposer une alternative.

Si l'Entreprise, ses fournisseurs ou les tiers mandatés ne sont pas en mesure de s'exécuter dans les délais prévus en raison de force majeure, par exemple en cas de catastrophe naturelle, de tremblement de terre, d'éruption volcanique, d'avalanche, d'intempérie, d'orage, de tempête, de guerre, de troubles politiques ou sociaux, de guerre civile, de révolution et d'insurrection, de terrorisme, de sabotage, de grève ou d'accident nucléaire ou de dommages de réacteurs nucléaires, alors l'Entreprise est libérée de l'obligation d'exécuter sa prestation durant ces cas de force majeure ainsi que durant un

laps de temps approprié suivant la fin de ces événements. Si le cas de force majeure dure plus de 30 (trente) jours, l'Entreprise est en droit de se départir du contrat. L'Entreprise doit alors rembourser complètement les sommes déjà versées par le client.

Toutes autres prétentions, en particulier celles qui concernent des prétentions en dommages-intérêts résultant d'un cas de force majeure sont exclues.

Sauf accord contraire, le lieu d'exécution se situe au lieu du siège de l'Entreprise.

La prestation fournie par l'Entreprise est considérée comme exécutée lorsque les produits sont remis au transporteur qui aura été choisi par l'Entreprise.

6.2. Fourniture de services

Sauf accord contraire, l'Entreprise remplit ses obligations en fournissant le service convenu. Si aucune disposition ne prévoit le contraire, le lieu d'exécution se situe au siège de l'Entreprise.

6.3. Auxiliaires

L'Entreprise se réserve expressément le droit d'engager des auxiliaires afin d'exécuter ses obligations contractuelles.

7. Obligations du client / Assurance-accidents

Le client est tenu de prendre aussitôt que possible toutes les mesures nécessaires afin que l'Entreprise puisse fournir ses services. Le client doit prendre toutes ces mesures au lieu, au moment et d'après la manière qui ont été convenus. En fonction des circonstances, le client sera également tenu de fournir toutes les informations et tous les documents nécessaires à l'Entreprise.

En particulier, le client doit disposer d'une assurance-accident valable et présenter une preuve de cette affiliation à l'Entreprise avant de pouvoir disposer des services de karting.

8. Annulation de la commande en cas de prestation de services

En cas de prestation de services, lorsqu'un délai contractuel est prévu (par ex : en cas de location ou de réservation), l'annulation d'une commande n'engendre aucun coût si elle est notifiée au moins 72 (soixante-douze) heures avant ce délai. Dans ce cas, le client se verra proposer une date ultérieure (report) afin de réaliser cette prestation. Si cela n'est pas possible, le client se verra remboursé.

Si l'annulation intervient moins de 72 (soixante-douze) heures avant ce délai, l'acompte de

50% versé par le client (cf. art. 4.2 ci-dessus) sera remboursé au client mais une taxe de CHF 200.- (deux cents francs) sera retenu ou facturé par l'Entreprise sans possibilité de remboursement.

9. Échange et rétractation en cas de vente

Le client peut échanger les produits dans un délai de 10 (dix) jours après leur réception.

Les produits doivent être dans leur emballage d'origine et ne pas avoir été utilisés. Le client se verra alors proposer un produit de remplacement. Si cela n'est pas possible le client se verra rembourser 90% du prix de vente en raison des frais de restockage.

En outre, le client supporte les coûts relatifs au renvoi et à l'échange.

Un échange n'est possible que lorsque les produits n'ont pas été spécialement réalisés pour le client.

Le client a le droit de se rétracter du contrat en manifestant sa volonté par écrit (courrier ou par E-Mail) dans un délai de 5 (cinq) jours suivant la commande. Dans ce cas, les montants déjà versés lui seront restitués.

10. Garantie et responsabilité

Au vu de la spécificité des produits vendus par la Société et du domaine concerné, l'Entreprise ne fournit aucune garantie sur ses produits.

L'Entreprise garantit d'exécuter les services convenus selon les standards de qualité habituels. Toutefois, le client ne pourra pas demander un remboursement ou une réduction du prix en cas d'insatisfaction.

L'Entreprise ne peut pas garantir que les kartings loués soient en tout temps utilisables notamment en cas de problèmes mécaniques et ne peut donc pas en être tenue responsable. Il en va de même en ce qui concerne la disponibilité du circuit qui dépend d'éléments extérieurs à l'Entreprise (météo, directives du propriétaire du circuit etc) ainsi qu'en cas de forces majeures (cf. art. 6.1 ci-dessus). Dans ces cas, une date ultérieure (report) sera proposée au client afin que ce dernier puisse bénéficier du service commandé. Si tel n'est pas possible, le client se verra remboursé.

Toute responsabilité en cas de dommage indirect ou de dommage subséquent est exclue.

La responsabilité en cas de dommage direct est limitée au prix de vente du produit / au prix du service. Cette limitation de responsabilité n'est pas valable en cas de dol ou de négligence grave.

Le client est tenu d'informer immédiatement l'Entreprise de tout dommage.

Une responsabilité éventuelle des auxiliaires est exclue, dans la mesure autorisée par la loi.

11. Droits de propriété intellectuelle

L'Entreprise dispose de tous les droits sur les produits et les services qu'elle propose.

Ni ces Conditions Générales ni les accords individuels qui s'y rapportent ne traitent de la cession de droits de propriété intellectuelle, à moins que cela ne soit expressément prévu.

En outre, toute réutilisation, publication ou diffusion d'informations, d'images, de textes ou de tous autres éléments que le client reçoit en relation avec les présentes dispositions sont exclues, à moins d'avoir été expressément autorisées par l'Entreprise.

Le client doit s'assurer qu'il ne viole aucun droit de propriété intellectuelle de tiers lorsqu'il utilise des contenus, des images, des textes ou des éléments figuratifs, lorsqu'il les utilise en relation avec l'Entreprise.

12. Protection des données

L'Entreprise doit traiter et utiliser les données collectées au moment de la conclusion du contrat afin de remplir ses obligations contractuelles.

L'Entreprise prend toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la protection des données conformément aux dispositions légales. Le client accepte que ses données soient enregistrées et utilisées conformément au contrat et est conscient du fait que l'Entreprise peut communiquer ses données ou celles de tiers en cas d'injonctions provenant d'un tribunal ou d'une autorité. A moins que le client ne l'ait expressément exclu, l'Entreprise est en droit d'utiliser ses données pour des raisons de marketing. Les données nécessaires à l'exécution du service peuvent être transférées aux partenaires de prestations mandatés par l'Entreprise ainsi qu'à d'autres tiers.

La législation en matière de protection des données s'applique.

13. Intégralité

Ces Conditions Générales remplacent tous accords ou dispositions antérieurs. Seules les dispositions prévues par des contrats individuels qui précisent ces Conditions Générales priment sur celles-ci.

14. Clause Salvatrice

La validité de ces Conditions Générales ne sera pas affectée si une de ses dispositions ou une de ses annexes est ou devait être déclarée nulle. Dans ce cas, la disposition nulle ou invalide sera remplacée par une disposition valide qui se rapproche du but visé par la disposition nulle ou invalide. La même chose s'applique en cas d'éventuelle lacune contractuelle.

15. Confidentialité

Le client, l'Entreprise et leurs auxiliaires s'engagent à garder secrètes toutes les informations qui ont été échangées ou acquises dans le cadre des services effectués. L'obligation de confidentialité perdure même suite à la fin du contrat.

16. Droit applicable / For judiciaire

Ces Conditions Générales sont soumises au droit suisse.

Les tribunaux situés au lieu du siège de l'Entreprise sont compétents pour trancher tout litige opposant les parties, sauf dispositions légales impératives contraires.

L'Entreprise est libre d'introduire une action judiciaire au siège/domicile du défendeur.

L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (RS 0.221.211.1) est expressément exclue.

17. Contact

Pour toute question ou demande d'informations, le client peut envoyer un courriel à l'adresse E-Mail suivante : info@swissfunktart.ch.

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre !